



Régularisation facture sans index

Par **2202Malika**, le **29/08/2016** à **09:54**

Bonjour,

J'ai quitter mon logement le 1er juillet 2014. 2 mois après je reçois un courrier de la part de l'agence immobilière me demandant de régulariser une facture de gaz au montant de 680€. Lorsque je suis aller pour avoir la facture et non des chiffres sur papiers, ils ont commencer à faire des calcules parce que la chaudière est collectives. Mais aucune vrai facture. De plus je n'ai aucun index de relevé dans l'état des lieu ni entrée ni sorti. La facture peut elle être justifié sans cela? Du plus les autres locataires non régulariser aucune facture de gaz ni meme en partant de leur logement! Pouvais m'éclairer un peu sur ça? Je vous remercie d'avance d'avoir pris le temp de lire ceci!
Cordialement.